

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONTMAGNY

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Montmagny, tenue à l'hôtel de ville, le lundi 10 février 2025, à 18 h.

Présences : Marc Laurin, maire
Marc Lefrançois, conseiller
Jessy Croteau, conseiller
Michelle Bernard, conseillère
Mireille Thibault, conseillère
Sylvie Boulet, conseillère
Gabrielle Brisebois, conseillère

Le directeur général, M^e Félix Michaud et la greffière, M^e Karine Simard sont également présents.

1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 10 février 2025

2025-037

Il est proposé par Jessy Croteau

Appuyé par Marc Lefrançois

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 10 février 2025 tel que présenté.

2 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt de 3 685 000\$ pour des travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2024-2028

La conseillère Gabrielle Brisebois explique le projet de règlement qui est déposé concernant les dépenses en lien avec le programme de la TECQ.

2025-038

Avis de motion est par les présentes donné par la conseillère, Gabrielle Brisebois, qu'à une prochaine assemblée un règlement sera présenté pour adoption, lequel a pour but de décréter une dépense et un emprunt de 3 685 000 \$ pour des travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2024-2028.

La conseillère dépose le projet de règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

3 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement décrétant une dépense de 1 342 000 \$ et un emprunt de 794 667 \$ pour des travaux de réfection de la rue Saint-Nicolas, du boulevard Taché Est et du Quartier 2B

La conseillère Mireille Thibault explique le projet de règlement qui est déposé concernant les dépenses en lien avec les travaux prévus dans ce règlement.

2025-039

Avis de motion est par les présentes donné par la conseillère, Mireille Thibault, qu'à une prochaine assemblée un règlement sera présenté pour adoption, lequel a pour but de décréter une dépense de 1 342 000 \$ et un emprunt de 794 667 \$ pour des travaux de réfection de la rue Saint-Nicolas, d'îlots de verdure, trottoir et piste cyclable du boulevard Taché Est et de pavage du Quartier 2B.

La conseillère dépose le projet de règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

4 PÉRIODE DE QUESTIONS

Michel Coulombe, 111, rue Robin

M. Coulombe pose des questions en lien avec le règlement d'emprunt concernant les dépenses pour le programme de la TECQ. Le directeur général répond aux questions.

5 Levée de la séance

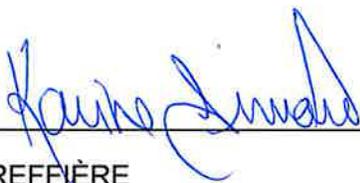
2025-040

Il est proposé par Michelle Bernard

Appuyé par Sylvie Boulet

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'approuver la levée de la séance extraordinaire du 10 février 2025, à 18 h 10.



GREFFIÈRE



MAIRE

APPROUVÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 FÉVRIER 2025.



MAIRE